



De M. André LAIGNEL,
Président du syndicat mixte du Pays
d'Issoudun et de Champagne Berrichonne,

Aux Délégués et Maires du Pays,

Issoudun, le 12 février 2021

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Délégué du Pays,

Comme vous le savez, pour encourager la plantation de haies et d'arbres, le Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne propose de porter un groupement de commande à destination de toute collectivité ou agriculteur intéressé.

En effet, les haies et arbres remplissent de nombreuses fonctions : ils sont support de biodiversité et constituent des corridors écologiques, ils ont un impact paysager fort et contribuent à diminuer le ruissellement des eaux de pluie, réduisant ainsi le lessivage des terres et le risque d'inondation.

Vous trouverez joint à ce courrier le cahier des charges de ce programme qui vous apportera tous les détails nécessaires. M. Benjamin Beaucourt se tient bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Cordialement.

André LAIGNEL
Président

